



DEPARTEMENT DU GARD

VILLE DE
BELLEGARDE

POINT ASSOCIATIONS

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté – Egalité – Fraternité

Bellegarde, le 9 janvier 2023

Johan GALLET, 1er adjoint en charge
de la vie associative,
Cédric PIERRU, conseiller municipal
délégué au sport

à

Destinataires in fine

Objet : demande de subvention 2023

P.J. : dossier demande de subvention

Mesdames, Messieurs les responsables d'associations locales,

Nous vous prions de trouver ci-joint le dossier de demande de subvention pour l'année 2023.

Vous pouvez également retrouver ce dossier en téléchargement sur le site de la ville de Bellegarde :
<https://www.bellegarde.fr/culture-et-festivites/vie-associative/> ou bien à l'accueil de la Mairie.

La date butoir de dépôt de vos dossiers complétés est fixée au **vendredi 17 février**.

Les modalités de dépôt sont les suivantes :

- Pour les versions papiers : à la Maison France Services auprès de Mme TABACHE
- Pour les versions numériques : par mail à vie.associative@bellegarde.fr

Veillez à bien joindre les pièces justificatives – seuls les dossiers complets seront traités :

- Le RIB et numéro SIRET de votre association
- L'attestation d'assurance 2022-2023 de votre association
- Le compte rendu de l'assemblée générale 2022 (bilan financier et d'activités)
- La composition et les coordonnées des membres principaux du bureau (président, vice-président, secrétaire, trésorier)

Nous vous informons qu'un **contrat d'engagement républicain** (Cf. loi n°2021-1109 du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République) vous sera proposé au début du mois de février après délibération du conseil municipal. Il vous appartiendra d'en prendre connaissance, de le signer et de le joindre à votre demande de subvention afin de respecter les principes et valeurs de la république.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos sincères salutations et tous nos remerciements pour toute l'implication que vous engagez pour les activités de notre ville.

Johan GALLET,
1er adjoint délégué aux associations



Cédric PIERRU,
Conseiller délégué au sport